## 

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**SILOG 25002**

**Travaux de remplacement des matériels HT/BT du poste G**

**sur le site IGN de Villefranche s/Cher (41)**

Le présent cadre de réponse technique a pour objet de juger la valeur technique de l’offre de base du candidat au moyen d’un questionnaire.

**Le présent cadre de réponse technique doit être complété par le candidat sous peine d’irrégularité de l’offre.**

**Le candidat doit prendre en compte les particularités du chantier et adapter ses réponses en fonction du besoin de l’acheteur. Les réponses du candidat ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’Entreprise.**

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des exigences figurant déjà au cahier des charges.

**Il est rappelé qu’en cas de sous-traitance, les sous-traitants s’engagent sur les éléments du mémoire technique du mandataire**.

**ITEM 1**

Le candidat précisera les moyens humains affectés à chaque étape du chantier.

Le candidat fournira un organigramme fonctionnel du personnel affecté au chantier du présent marché.

**ITEM 2**

Le candidat précisera les moyens matériels affectés au chantier.

**ITEM 3**

Le candidat précisera les délais de commande, d’approvisionnement et de livraison des principales fournitures.

**ITEM 4**

Le candidat précisera de manière détaillée la méthodologie envisagée pour l’exécution des différentes étapes avec une description chronologique des opérations.

**ITEM 5**

Conformément à l’article 28.2 du CCAG-Travaux, le candidat établira un planning de chantier détaillé intégrant les différentes étapes : délais d’approvisionnement et délais d’exécution.

**ITEM 6**

Le candidat précisera les dispositions d’autocontrôle et de suivi envisagées (démarche qualité de l’entreprise) : moyens humains mis en œuvre pour les contrôles, méthodes, supports envisagés, périodicité (ex : fiches de contrôle, certification, qualification : QUALIBAT, QUALIFELEC, autres...) ainsi que les mesures misent en place au sein de l’entreprise afin d’assurer le SAV durant l’année de parfait achèvement.

**ITEM 7**

Le candidat précisera de manière détaillée (analyse des risques) les mesures d’hygiène et de sécurité adoptées afin d’assurer la sécurité à l’égard de son personnel, du maître d’ouvrage et des tiers et les dispositions de protection des équipements en place (travaux en site occupé, EPI, clôture, barrière, nettoyage, signalisation, information, mesures d’alerte en cas d’accident, protection du travailleur isolé, formations : habilitations, CACES, SST, PSC …).

**ITEM 8**

Le candidat précisera le type et la qualité des matériels installés (référence, marque, performances techniques, normes de sécurité applicables …).

**ITEM 9**

Le candidat précisera le traitement des déchets générés par le chantier (ex : information sur la filière de valorisation, économie circulaire, recyclage, évacuation, traitements …).

Et plus globalement, toutes actions envisagées à court ou moyen terme par l’entreprise en faveur de l’environnement (recyclage, réemploi…).